

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CARON

Activité de participation publique

Atelier participatif

Date et heure

Jeudi, 16 juin 2022 à 19 h 00

Lieu

Rencontre par visioconférence (Zoom)

L'objectif de la soirée est de présenter les différentes options d'aménagements et de bonifications possibles du lien cyclable sur la rue Caron et de permettre à tous d'échanger et de partager leurs idées et préoccupations.

Les citoyens sont invités à discuter en atelier autour des options proposées et prioriser les objectifs de conception (verdissement, piétons, vélos, circulation, vitesse, stationnement).

Le projet est appuyé par la Vision de mobilité active 2023-2027, la Vision de l'arbre et le PPU pour l'entrée de ville du quartier Saint-Roch.

Plénière

21 participants

Porte-parole : Gabriel Dumais, Éliisa Gouin, et Nicolas Saucier

Ce qui a été aimé le plus :

- Tous les scénarios ont été bien reçus et constituent des améliorations.
- Saisir l'occasion de verdir le quartier, même au coût d'enlever du stationnement.
- Les autres rues du quartier garderont probablement leur stationnement, il est donc possible d'oser de verdir plus sur Caron.
- Garder une voie cyclable le long des voitures, limiter les conflits avec les piétons.

Ce qui a été aimé le moins :

- Questionnement quant aux potentielles terrasses commerciales le long de la rue Caron.
- Impact sur le nombre de cases de stationnement disponibles VS les besoins de l'ensemble du quartier et de possibles développements immobiliers.
- Garder du stationnement, c'est aussi garder des risques d'emportierage.

Ce qui pourrait être bonifié :

- Une équipe propose d'avoir les automobiles au centre, des bandes d'arbres et de végétation de part et d'autre, puis deux bandes cyclables et trottoirs (illustration).



- La proposition illustrée peut également avoir les vélos au niveau des piétons.
- La Ville pourrait utiliser des véhicules d'entretien et de déneigement de petites tailles pour des rues plus conviviales.
- Évaluer les interdictions de stationnement dans les rues voisines pour déterminer si toutes les interdictions sont encore pertinentes.
- Retirer les interdictions de stationnement « privées » qui ne sont pas officielles.
- Faire attention aux interactions vélos-piétons qui sont parfois dangereuses.
- Avoir des espaces d'attente sécuritaires pour les piétons aux intersections hors des bandes cyclables.
- Considérer que d'autres véhicules électriques empruntent les bandes cyclables.
- Avoir une meilleure connexion vers le parc Victoria et mettre en valeur ces terrains.
- Étudier la possibilité de séparer les bandes cyclables entre Caron et Saint-Anselme.
- Aménager le parvis de la Nef.
- Revoir la réglementation du stationnement dans les rues voisines pour réserver le stationnement en tout temps aux détenteurs de vignettes.
- Prévoir des gonflements donnant sur les autres rues transversales aux intersections.

Groupe d'Hélène Rioux

6 participants

Porte-parole : Élixa Guoin

Ce qui a été aimé le plus :

- Verdissement.
- Trottoirs élargis.
- Voir des arrêts.
- Sens unique vers le nord.
- Le sentiment de sécurité du scénario 1B avec la piste cyclable délimitée par les arbres pour se distancer de l'axe routier.

Ce qui a été aimé le moins :

- L'enjeu de sécurité selon certains scénarios.
- Le PPU autorisera-t-il les terrasses sur les trottoirs?
- Le flux de circulation, si à sens unique, est préoccupant.

Ce qui pourrait être bonifié :

- Arbres à grands déploiement.
- La clé c'est la fluidité vers le Parc Victoria.
- Accepter d'autres véhicules sur les pistes cyclables (trottinettes électriques, quadriporteurs, poussettes, etc.).
- L'utilisation des cyclables à l'année (4 saisons).
- Installer des supports à vélo.
- Enjeu d'hygiène et de cohabitations mixtes (rajouter des poubelles aux intersections).
- L'impact au niveau des heures de livraison pour les commerçants et voir à la relocalisation des débarcadères si requis.
- Il a été proposé de réfléchir la rue autrement et de faire une enquête pour actualiser les droits et validité des pancartes « défense de stationner » dans la rue elle-même et le secteur environnement (entre autres devant les portes cochères) et également de repositionner les bornes-fontaines au besoin pour récupérer des espaces de stationnement.

Groupe de Cristina Bucica

4 participants

Porte-parole : Nicolas Saucier

Ce qui a été aimé le plus :

- Aiment beaucoup les options avec le plus de verdissement, mais restent sensibles à leurs voisins ayant besoin d'une voiture.
- Préférence pour le scénario avec des arbres entre les vélos et les automobiles.
- Il est rare de pouvoir verdir le quartier Saint-Roch, il faut en profiter.
- L'espace limité pour les voitures va les ralentir.

- Une voie cyclable le long des voitures, limite les conflits avec les piétons.

Ce qui a été aimé le moins :

- Aux intersections, laisser de l'espace pour que les piétons puissent attendre sans empiéter sur la bande cyclable.
- Les autres véhicules utilisent les bandes cyclables (petits véhicules électriques)
- Les dépassements à vélo se font sur le trottoir du côté des piétons dans des scénarios.
- Attention à l'empiètement des escaliers et portes sur le trottoir pour ne pas forcer les piétons hors du trottoir et sur la bande cyclable.

Ce qui pourrait être bonifié :

- Est-ce que la bande cyclable pourrait être surélevée et à contresens de la circulation automobile?
- Ajouter des bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Améliorer la sortie de la rue Caron vers le parc Victoria.
- Mettre en valeur le ou les terrains vacants au nord du tronçon.
- Améliorer l'offre commerciale aux rez-de-chaussée de la rue Caron.
- Séparer le lien cyclable sur deux rues parallèles (avec Saint-Anselme ou Langelier). Un autre participant mentionne qu'il ne fera pas un tel le détour.

Groupe de Daniel Leclerc

6 participants dont un représentant de la Nef et un de la Table vélo des conseils de quartier

Porte-parole : Gabriel Dumais

Ce qui a été aimé le plus :

- Les scénarios 1B et 2 au nord sont les plus appréciés pour le tronçon nord. Malgré des préférences, personne ne s'est exprimé contre l'une ou l'autre option.
- Le scénario 1B au sud est le préféré afin d'avoir des arbres et de séparer les vélos.
- Tous reconnaissent l'intérêt pour les piétons, cyclistes, et la végétation.
- Les arbres permettent aussi de rafraîchir les immeubles avec leurs ombres.
- Perception favorable du sens-unique pour améliorer la sécurité et réduire la circulation de transit.
- Mention que les cases de stationnement d'une rue ne sont pas nécessairement utilisées par les résidents de la rue. Les résidents de la rue Caron se stationnement aussi sur des rues perpendiculaires.
- À date, il est toujours possible de trouver du stationnement dans les rues voisines.
- Le stationnement va rester dans les autres rues, il faut donc profiter de cette opportunité pour verdir la rue Caron (et le quartier). Surtout s'il devient un axe de mobilité active entre la Haute-Ville et le parc Victoria.
- NEF en faveur du verdissement, l'organisme a déjà soutenu des initiatives de verdissement sur son terrain.
- NEF reconnaît l'importance du transport en commun et des déplacements actifs, comme des alternatives à la voiture et au stationnement pour se rendre à leurs activités.

- NEF, en faveur de la proposition 1B au nord.

Ce qui a été aimé le moins :

- Il faudra revoir la fréquence des lumières au parc Victoria ou pour Charest et Saint-Joseph pour que les piétons et les cyclistes n'attendent pas trop longtemps.
- Il ne faudrait pas que les véhicules se stationnent ou fassent des livraisons dans la bande cyclable en direction nord.
- Les cyclistes semblent passer proche du parvis de la NEF.
- Les façades de certains immeubles commerciaux sur la rue Caron.
- Le manque d'espace pour déposer les contenants pour les collectes sélectives.

Ce qui pourrait être bonifié :

- Dans le parc Victoria, venir officialiser la « ligne de désir » des cyclistes entre Caron et la passerelle au-dessus de l'autoroute Laurentienne / future traverse sécurisée.
- Intersections surélevées pour ralentir les véhicules.
- Voir avec la NEF l'aménagement du trottoir devant l'ancienne église.
- La NEF est intéressée de participer à l'aménagement devant l'église, mais pas nécessairement en faire une place publique, car il y a déjà des attroupements qui suscitent du mécontentement du voisinage. Commentaire d'un résidant : peut-être que des attroupements sur Caron seraient moins dérangeants que sur la rue Saint-François.
- Retirer les poteaux électriques.
- Bollards pour séparer les vélos des voitures et empêcher les voitures de se stationner dans la bande cyclable.
- Mettre des arrêts à toutes les intersections.
- Réserver des cases de stationnement uniquement aux détenteurs de vignettes pour garantir des cases et que ce soient les clients de l'extérieur du quartier qui louent à l'occasion des espaces.
- Entretenir le lien pour que l'aménagement soit aussi utilisé l'hiver.
- Faire attention à la propreté de la rue. Prévoir du mobilier urbain en conséquence.
- Si la Ville achète le lot au bout de Caron, est-ce qu'elle pourrait y aménager quelques cases de stationnement pour les résidents.
- Prévoir des avancées de trottoir sur les rues perpendiculaires aux intersections pour ralentir et empêcher de se stationner près de l'arrêt.
- Améliorer les façades des commerces sur la rue Caron; la Ville pourrait contribuer à l'amélioration du cadre bâti.
- Installer des bacs collectifs pour la collecte.